

## DEC202041INSIS

**Décision portant renouvellement de Monsieur Yves Rémond en qualité de chargé de mission institut (CMI)**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC190501INSIS du 22 mai 2019 portant nomination de Monsieur Yves Rémond, en qualité de chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Yves Rémond, professeur des universités de classe exceptionnelle, est renouvelé dans ses fonctions de chargé de mission institut (CMI) auprès de l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022 pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet d'assurer la codirection de l'ITMO Technologies pour la santé de l'Alliance AVIESAN.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Yves Rémond demeure affecté à l'UMR7357 – ICube à Strasbourg.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

17/12/20

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science  
Alain Schuh

